

**Appel d'offres Recherche - Année 2024
MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2024**

Dossier de candidature

Les dossiers doivent être adressés à :
sigolene.couchot-schiex@cyu.fr

Le présent appel cible l'aide aux financements d'organisation de manifestations scientifiques de type journées d'études, colloques à vocation nationale ou internationale, etc... Les séminaires scientifiques n'ont pas vocation à être financés par cette voie.

Intitulé du projet

--

Porteur du projet

Nom :	Adresse électronique :
Prénom :	Téléphone :
Fonction :	
Établissement :	
Composante :	

Laboratoire

Nom :	Nom du/de la Directeur/trice :
--------------	---------------------------------------

Caractéristiques de la manifestation

<p>Publics visés :</p> <p>Nombre de participants attendus :</p> <p>Manifestation nationale ou internationale ?</p> <p>Dates et lieux où se déroulera la manifestation :</p> <p>Existence d'un Comité organisateur ? (<i>Fournir la liste des membres du Comité organisateur</i>)</p> <p>Existence d'un Comité scientifique ? (<i>Fournir la liste des membres du Comité scientifique en précisant leur rattachement institutionnel</i>)</p> <p>Calendrier prévisionnel (diffusion appel à communication, diffusion programme...)</p> <p>Le colloque donnera lieu à la publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'actes en revue (préciser la revue envisagée) : - d'actes en volume (préciser l'éditeur envisagé) : - autres : <p>Préciser la date estimée de la publication :</p>

Adresse URL manifestation (si disponible) :

Argumentaire scientifique du colloque

Collaborations

Le projet implique-t-il d'autres unités et/ou collègues en lien avec l'INSPE ? Si oui, précisez lesquelles (nom de l'unité, établissement(s) de rattachement) :

Budget et calendrier prévisionnels simplifiés			
Dépenses		Recettes <i>(préciser quels sont les cofinanceurs et si les cofinancements sont obtenus)</i>	
Type de dépenses	Montant (en €)	Financeur	Montant (en €)
Missions		AO INSPE Versailles (ce qui est demandé à l'INSPE)	
Communication		Cofinanceur 1	
Equipement		Cofinanceur 2	
Frais de bouche		...	
Publication ^{(1) (2)}		...	
Autres (à préciser)		...	
TOTAL		TOTAL	

NB : le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes.

Descriptif des actions à financer par l'INSPE avec leur calendrier prévisionnel (si possible, joindre les devis correspondants) et commentaires éventuels

¹ L'aide à la publication ne peut être incluse qu'en cas de parution des actes la même année que la manifestation. En cas de publication sur l'année civile postérieure à celle de la manifestation, établir une demande à l'aide du formulaire de soutien à la publication des actes.

² En cas d'octroi d'une aide à la publication par l'INSPE, il est attendu que le logo de l'INSPE assorti de la mention « publié avec le soutien de l'INSPE de Versailles » figure dans le volume. Un exemplaire justificatif devra être adressé à la direction de l'INSPE.